VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Isidore Singer à Mme Paul Gilmore, terrain, Napoléon, Jéna, Robertson et Freret, $1,500.

Vito Badickino à Antoinette Di Vincenti, terrain, Roman, France, Prieur et Lesseps; int., etc., ilet, Japonica, Manuel, Force et Vertu, dation en paiement pour $1,700.

Louis J. Desmare à la Hibernia Homestead Ass'n, terrain, Olympia, Murat, Cleveland et Canal, $1,800.

Morris Sazer à Ralph J. Schwartz, terrain, Panola, Sycamore, Dublin et Dante, $6,400.

Constance J. Moinet et als au Board of Commissioners Orleans Levee District, terrain, N. Peters, Lizardi, Egania et Douglas, $3,000.

Suc. Lloyd Posey à Armstrong Donaldson et Chas. H. Kelly, étendue, sur l'avenue Jourdan, s'étendant en profondeur à la propriété du Couvent des Ursulines, $560.

Joseph Messina Jr à Mme Peter J. Jallans, terrain, Banks, Baudin, Murat et Olympia, $2,300.

Peter J. Kelly à la Eureka Homestead Society, terrain, Melpomène, Willow, Thalie et Clara, $1,900.

Acquéreur à Mme Victor Wm. Cisco, même propriété, $1,100.

Mme George Fisher Cranmer à la Sixth District Bldg and Loan Ass'n. terrain, Berlin, Chestnut, Camp et Milan, $1,020.

Acquéreur au vendeur, même propriété. $1,200.

Jacob L. Seitz à Edgar H. Naccari, terrain, St-Antoine, Bourbon, Villeré et Robertson, $800.

Mlle Marie Duffaut à Joseph O. Duffaut, terrain, Urquhart, Espagne, Villeré et Mandeville, $300.

Jacob Martin à la Mutual Bldg and Homestead Ass'n, terrain, Bourbon, Prieur, St-Antoine et Johnson, $1,700.

Acquéreur à Edward Wilhelm, même propriété, $1,700.

Wm H. Carter à Mme Henry C. Cotton, terrain, Green, Short, Hickory et Fern, $2,500.

Independent Realty Co. Ltd à Mlle Adèle Graham et Theodore Lewis, 2 terrains, Gordon, Robertson, Claiborne et Benton. $200.

Eureka Homestead Society à August C. Wuerpel, 2 terrains, avenue Taylor, avenue Homedale, Place Woodlawn et Hawthorne, $3,650.

Suc. Thos. W. Hawkins à Maury Wilkinson, bail de la propriété No 7816 rue S. Claiborne, pour 11 mois, à $20 par mois.

H. J. Lachin à S. A. Harvey, autorisation de vendre, terrain ou portion de terrain, rue Fern, entre Cohn et Hickory, borné par Short, pour $450.

Julius Bodenger à Mme Chas. Pizzalato, terrain, Homer, Vallette, Newton et Verret, $30.

Margaret Estrade à A. B. Harris, bail d'une portion de terre, rue Cadiz, dans l'ilet Valence, Saratoga et Franklin, pour 5 ans, à $12 et $15 par mois.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, films pour cinématographe, une machine à écrire Remington.

Interstate Trust and Banking Co. vs. Progressive Amusement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,480 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique, dans le local ci-après désigné, le LUNDI, 22 décembre 1913, à 10 h. 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans le bureau No. 201, du local No. 107 rue Camp, un lot de meubles de bureau, différentes parties d'une machine de cinématographe, films de cinématographe, supports de films, divers, etc., dans le dit local, suivant inventaire, une machine à écrire Remington.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,
Avocats pour les demandeurs.
déc 10 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Israel B. Rau vs. Mme Veuve M. Simon.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No. 58,538 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans je procèderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le second district de cette ville, le SAMEDI, 20 décembre 1913, à 11 heures du matin, ra propriété suivante décrite à savoir:

Un piano, tabouret, un ameublement de cinq pièces en oster, une berceuse, deux petites tables, un dessus de cheminée, une armoire, un lavabo avec glace, une table de toilette avec glace, une table de toilette a glace, un buffet, un garde-manger, trois chaises, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, suivant l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
JOS. A. CASEY,
Avocat pour le demandeur.
déc 10 15 20

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, le VENDREDI, 2 janvier 1914, d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. 1120 rue State, entre les rues Perrier et Coliseum.

Edward A. Saucier vs. Elisha N. Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 22, Bloomingdale, borné par les rues State, Perrier, Coliseum et Webster (ou ligne haute de Bloomingdale). Les dits lots sont désignés par les Nos. six et sept, sur un croquis d'arpentage fait par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté le 10 mai 1906, annexé à un acte de vente, Wilson et autres à Weil, devant C. G. Rebentish, notaire de cette ville, le 41 juillet 1906, et mesurant d'après le ci-inclus et s'adjoignant l'un à l'autre, lot six, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière ligne, par une profondeur de cent pieds et quarante-un pieds, huit pouces sur la ligne le divisant du lot No. cinq, et cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. sept; et lot No. sept, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne, le divisant du lot No. six et cent quarante pieds, huit pouces le divisant du lot No. huit.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. B. WALKER & B. Y. WOLF,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—Jan2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant le numéro 918 rue Tonti, entre St-Philip et Dumaine.

Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situées dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'ilet No. 294, borné par les rues Tonti, Mino, St-Philip et Dumaine, et mesurant comme suit: Lot un, trente pieds de face à la rue Tonti par cinquante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine; soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux à trente pieds de face à la rue Tonti et soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-dix-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté de la ligne, vers la rue St-Philip, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—Jan2

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, d'une propriété améliorée de valeur du Quatrième District, portant le No. 3932 rue Troisième, entre Broad et Dorgenois.

Mlle Anna M. Meyer vs. Ellis E. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,965 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26 Décembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 24, dans l'ilet No. 485, borné par les rues Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, sur un croquis dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, daté du 1er Décembre 1904, et joint à un acte pasé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er Décembre 1904; lequel lot commence à une distance de 233 pieds 4 pouces et 4 lignes de la rue Dorgenois et mesure 30 pieds de face sur la rue Troisième, 127 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
nov21,28—dec5,12,19,26,26

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureau du Constable Première Cour de Cité, Nouvelle-Orléans, décembre, 1913.

B. G. Carbajal vs. Mme W. H. Becker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No. 61,251 — A qui cela peut concerner: Attendu, que par un writ, de saisie provisoire qui m'a été adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai saisi et pris en ma possession, un piano automatique 42,377, un tabouret de piano, un ameublement de salon de cinq pièces, une table de millieu, un tapis moquette, six chaises à dossier bas, une armoire à glace, une table de toilette, un lavabo, une armoire, une table de toilette, une table de millieu, un lavabo et un garde-manger, lesquels meubles sont actuellement emmagasinés dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, en cette ville, sur laquelle propriété le demandeur dans le cas ci-dessus suivant sa demande et demande supplementaire prétent avoir un lien de vendeur et le droit d'étage pour la somme de cent dollars (100.00) plus les intérêts légaux et les frais de la demande judiciaire jusqu'au paiement et les frais du procès, etc.; et attendu que la dite propriété sur laquelle le demandeur prétend avoir un lien privilège et droit d'étage a été abandonné par le propriétaire qui a quitté le local, et sa présente demeure ainsi que son adresse et son identité son inconnu du demandeur, attendu que la dite propriété appartient à quelqu'un qui est inconnu du demandeur et qui a disparu et qui à la meilleure connaissance et croyance du demandeur est absent et que aucun agent ou representant du defendant auquel les notifications légales auraient pu être remise que conformément et suivant un ordre de cour daté du 10 décembre 1913 qui m'a été adressé dans le cas ci-dessus avis public est donné à toutes personnes interessées dans la dite propriété d'avoir à répondre dans les quinze jours conformément au articles 292-293 du code de procedure. Les demandes originales et supplémentaires ont été enregistrées par le demandeur dans le procès ci-dessus.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
déc—13,21,29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary C. Forman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,675 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Flynn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
JOS. A. LAUTENSCHLAEGER, JR.,
Avocat. déc—11,15,20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Gilbert L. Dupre, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,901 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Garland Dupre, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,
Avocats. déc—11,15,20

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Augustin Poupart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,665 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Sidney J. Poupart, administrateur de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
déc—13,17,22

The 'Allenburys' Foods

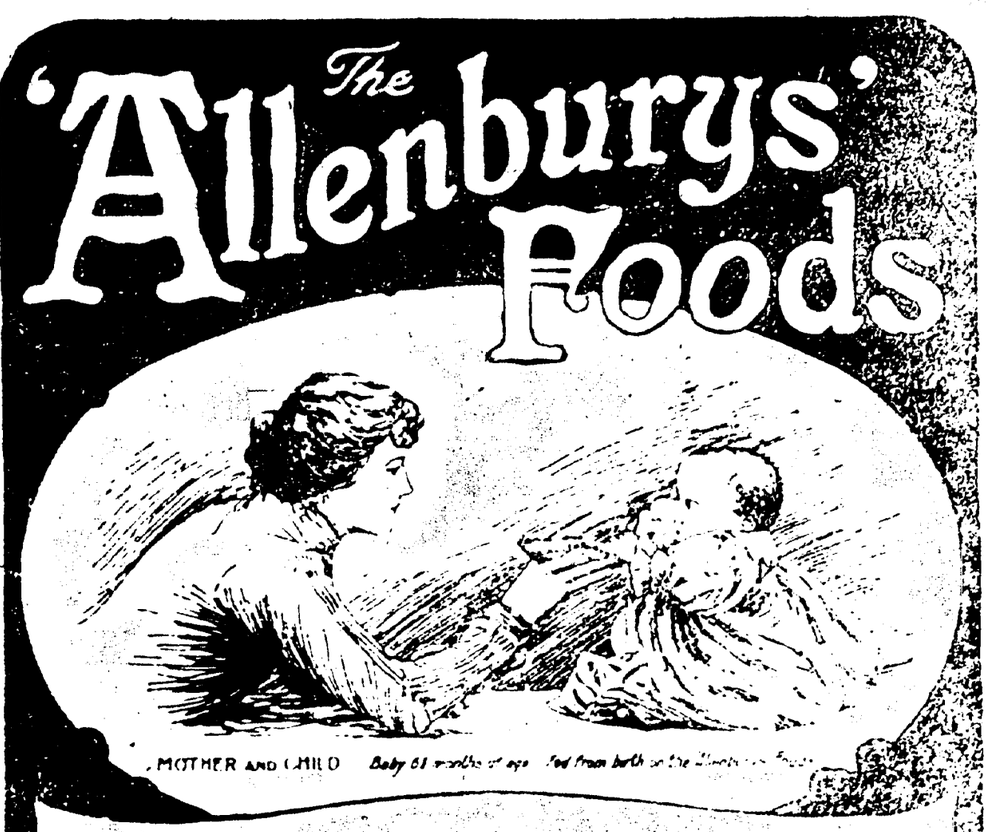

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

À

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ - - 5:00 A. M. || Départ Shell Beach - 4:10 P. M.
Ar. Shell Beach - 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans - 5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yscloskey.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.